

## ASSOCIATION SPORTIVE Collège CANTELANDE (2021-2022)

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e).....(père,mère,tuteur)

Autorise mon enfant:

NOM ..... prénom..... date de naissance ...../...../.....

En classe de: ..... à participer aux activités de l'A.S ( entraînements et compétitions le mercredi sauf championnats de France)

FORFAIT DEMI-PENSION: ( 4 REPAS ) OU ( 5 REPAS ) => prévenir la vie scolaire en cas d'absence le mercredi

- J'autorise le professeur responsable , ou l'accompagnateur ,à prendre toutes les mesures dictées par l'urgence en cas d'accident

**Prix de la licence UNSS: 30€ ( à payer avec l'inscription) +1 photo**

#### Coordonnées en cas d'urgence:

Domicile:

Portable:

Travail:

MAIL.....@.....

**DATE:**

**SIGNATURE:**

SPORTS et salles	PROFESSEURS	JOURS ET HEURES
<b>BADMINTON</b> <i>(salle omnisports)</i>	Mr FAYADA	mercredi 12H30-15h00
<b>ULTIMATE-FRISBEE</b> <i>(Extérieur complexe sportif)</i>	Mr FAURE	mercredi 12H30 - 15H00
<b>RAID NATURE</b> <i>(forêts alentours et retour au collège)</i>	Mr ROBIN	mercredi 12H45 - 15H30
<b>SAUVETAGE CÔTIER</b> <i>(piscine - Lac -océan)</i>	Mme POIZAT	mercredi 12H30 - 15H00
<b>GYMNASTIQUE</b> <i>( SAGC tennis de table et gym)</i>	Mme VARÉ	mercredi 12H30 - 15H00

#### CODE DU SPORTIF:

**JOUER LOYALEMENT**, sans violence en restant maître de soi  
**RESPECTER L'ARBTRE**, le juge en respectant toutes les décisions  
**RESPECTER MES ADVERSAIRES**, en restant modeste, honnête,  
**RESPECTER MES PARTENAIRES**, en tenant mes engagements  
**RESPECTER LES INSTALLATIONS** et les transports à ma disposition  
**REPRÉSENTER LE MIEUX POSSIBLE MON COLLÈGE** lors des compétitions

**JE M'ENGAGE À RESPECTER CE CONTRAT**

« Lu et approuvé» **Signature de l'élève:**

- Les élèves sont assurés par un contrat Maïf, mais vous pouvez souscrire un contrat d'assurance individuel complémentaire pour votre enfant
- Les compétitions (en nombres différents selon les sports) ont lieu le mercredi après midi et se terminent souvent plus tard que les horaires d'entraînements.
- Les élèves sont libérés sur les installations du Bouzet sauf le Raid nature qui prend fin au collège.

**DÉBUT DE L'AS LE mercredi 15 septembre2021**